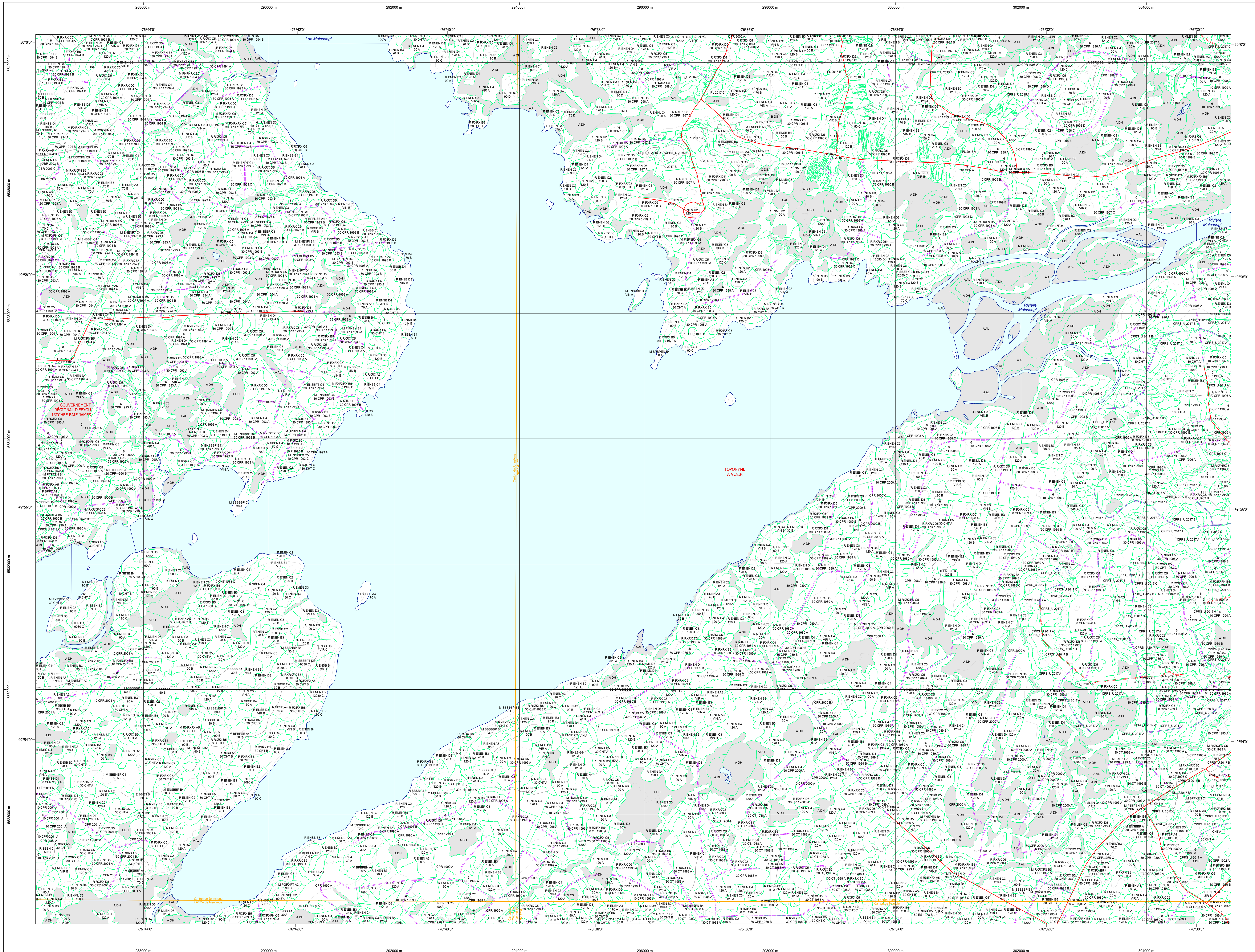


Carte écoforestière



STRATIFICATION ECOFORESTIERE

Code	Type de coupe	Tm	Tm	Improductif	Non forestier
32F15NE	Conversion				
32F15NE	Conversion				
32F15NE	Conversion				
32F15NE	Conversion				
32F15NE	Conversion				
32F15NE	Conversion				
32F15NE	Conversion				
32F15NE	Conversion				
32F15NE	Conversion				
32F15NE	Conversion				

EXEMPLE D'APPRECIATION

Code	Tm de hauteur	Improductif	Non forestier
32F15NE	CJ 98 D		
32F15NE	CT 98 D		

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

CODE	ESSENCES RESERVEES #1	ESSENCES RESERVEES #2	ESSENCES RESERVEES #3	ESSENCES RESERVEES #4	ESSENCES RESERVEES #5	ESSENCES RESERVEES #6	ESSENCES RESERVEES #7	ESSENCES RESERVEES #8	ESSENCES RESERVEES #9	ESSENCES RESERVEES #10	ESSENCES RESERVEES #11	ESSENCES RESERVEES #12	ESSENCES RESERVEES #13	ESSENCES RESERVEES #14	ESSENCES RESERVEES #15	ESSENCES RESERVEES #16	ESSENCES RESERVEES #17	ESSENCES RESERVEES #18	ESSENCES RESERVEES #19	ESSENCES RESERVEES #20	
01	Épave de résine	02	Épave de résine	03	Épave de résine	04	Épave de résine	05	Épave de résine	06	Épave de résine	07	Épave de résine	08	Épave de résine	09	Épave de résine	10	Épave de résine	11	Épave de résine

INDICES DENSITE-HAUTEUR

ESSENCES	HAUTEUR MOYENNE (DES ESPÈCES DOMINANTES ET COORDONNÉES)	DENSITÉ	INDICE
01	15	0.1	1.5
02	15	0.2	3.0
03	15	0.3	4.5
04	15	0.4	6.0
05	15	0.5	7.5
06	15	0.6	9.0
07	15	0.7	10.5
08	15	0.8	12.0
09	15	0.9	13.5
10	15	1.0	15.0

CLASSES D'ÂGE

REPELEMENTS ÉQUIVOCES	10 à 20	21 à 30	31 à 40	41 à 50	51 à 60	61 à 70	71 à 80	81 à 90	91 à 100
REGULIER	10	20	30	40	50	60	70	80	90
IRREGULIER	10	20	30	40	50	60	70	80	90

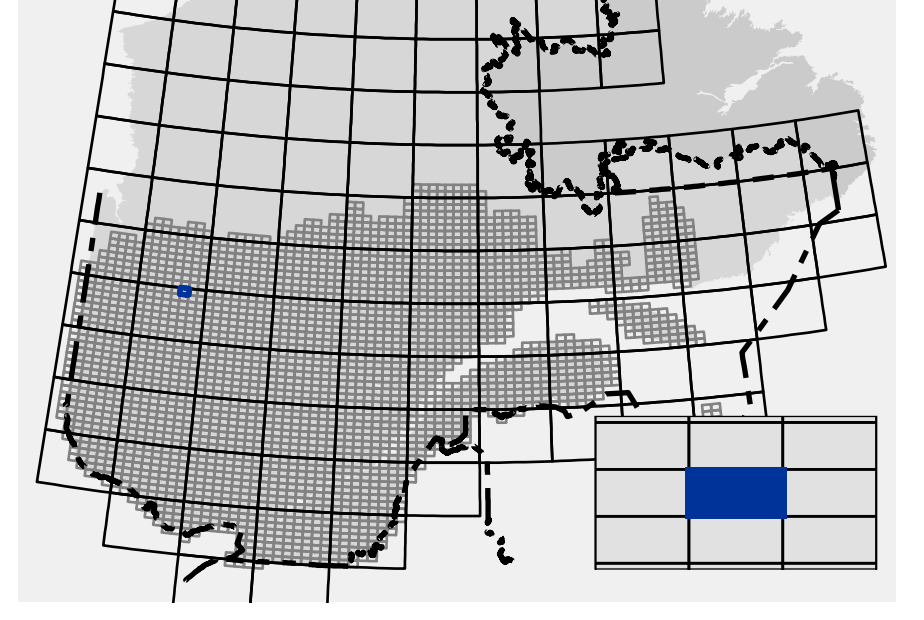
PERTURBATIONS D'ORIGINE

CODE	DESCRIPTION	INTERVENTIONS PARTIELLES
CHT	Chablis total	CON Conversion de peuplement
DT	Défrichage total	COU Coupe à diamètre limité
EP	Épave grave	COU Coupe à diamètre limité avec
BR	Brûlis total	CAM Coupes de défrichage
VR	Végétation	CA Coupes de défrichage
VE	Végétation	COU Coupe de défrichage

TERRAINS FORESTIERS

CODE	DESIGNATION	TAILLAGE D'INCLINAISON
1	Défilé ou semi-défilé humide	A 0 à 5%
2	Défilé ou semi-défilé sec	B 6 à 10%
3	Autres	C 11 à 15%
4		D 16 à 20%
5		E 21 à 25%
6		F 26 à 30%
7		G 31 à 35%
8		H 36 à 40%
9		I 41 à 45%
10		J 46 à 50%
11		K 51 à 55%
12		L 56 à 60%
13		M 61 à 65%
14		N 66 à 70%
15		O 71 à 75%
16		P 76 à 80%
17		Q 81 à 85%
18		R 86 à 90%
19		S 91 à 95%
20		T 96 à 100%

SERIE PEUPELEMENTS ECOFORESTIERS 1/20 000



Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hora norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

Obstacles et infrastructures

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chapelle, école
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pylône
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrière, barrage de castor
- Remonte mécanique
- Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau

- Courbe de niveau maitresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Estac

Morcellement

- Morcellement foncier

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Peuplement écoforestier

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improduttif
- Peuplement non forestier

Matadonnées

- Surface de référence géodésique
- Système de référence géodésique
- Projection cartographique
- Origine des altitudes
- Équidistance des courbes de niveau
- Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006
- Coordonnées géographiques au centre de la feuille en 2006
- Longitude d'origine (méridien central)
- Latitude d'origine (équateur)
- Coordonnées d'origine
- Facteur d'échelle

Sources

- Donnée
- Asse cartographique (données topographiques)
- Organisme

Informations forestières

- Année des photos pour la production de la carte
- Année de mise à jour provinciale
- Superficie minimale d'appellation des peuplements

Realisation

- Ministère des Forêts, Faune, et des Parcs
- Québec
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
- Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

AVERTISSEMENT

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.

Donnée
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

14/04/2005